

L'INTERVENTION ERGONOMIQUE

NOS PRESTATIONS



L'ERGONOMIE

L'ergonomie est une **discipline scientifique** dont l'objet est de *"comprendre le travail pour contribuer à la conception et à la transformation des situations de travail en agissant de façon positive sur les dispositifs techniques et les moyens de travail, sur les environnements de travail, sur l'organisation et sur les hommes (compétences, représentations...)"* (Rabardel, 1998)

Les productions de l'ergonome sont souvent le fruit de **collaborations** (hiérarchie, concepteurs, architectes, médecin, représentants du personnel, agents, etc.) qui se prolongent dans l'accompagnement du changement, et s'inscrivent dans une **démarche participative**.

L'ergonome s'appuie sur des connaissances pluridisciplinaires qui lui permettent de faire face à une grande variété de problématiques et de situations de travail. Il alterne entre temps sur le terrain et temps d'analyse des données issues de ses observations et de ses entretiens.

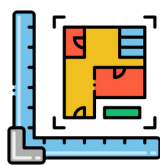
Dans le cadre de projets de conception architecturaux et/ou organisationnels, il est primordial de mobiliser l'ergonome le plus tôt possible afin que l'analyse de l'activité puisse orienter les transformations futures et maximiser les marges de manœuvre et d'action.

INTERVENIR SUR VOS SUJETS À DIMENSION COLLECTIVE

Dans le cadre d'une difficulté identifiée ou d'une démarche d'amélioration des conditions de travail afin d'agir pour corriger une situation existante.

Plusieurs indicateurs possibles

Absentéisme, troubles musculo-squelettiques, troubles psychosociaux, signalement de dysfonctionnements, plaintes des usagers, problèmes de qualité ou de performance, pénibilité au travail, accident du travail, maladie professionnelle, restriction médicale...



Dans le cadre d'une conduite de changement ou d'un projet de conception

Déménagement, modification ou construction de nouveaux bâtiments ou espaces de travail

Introduction d'une nouvelle technologie ou de nouveaux process de travail

Changements organisationnels



NOTRE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT...

Analyse de la demande et du projet

Vous rencontrer, consulter des documents internes, visiter le site concerné, formuler une proposition d'intervention (modalités d'intervention, volume de jours alloué à la démarche, tarification...)

Constitution des instances participatives

Comité de pilotage, comité de suivi, groupes de travail

Analyse du travail et formalisation du programme

Conduire des entretiens et groupes de travail, observer l'activité actuelle ou sur site de référence, mesurer, formaliser le livrable...

Accompagnement des transformations

Simulations des scénarios d'activité sur maquette ou plan avec les agents, allers-retours avec l'architecte

Suivi du projet et évaluation dans l'usage

Vous accompagner sur la continuité du projet puis dans les premiers moments de vie des espaces de travail

...POUR UN PROJET RÉUSSI

L'intervention ergonomique doit être fondée sur :

- Une demande de la collectivité, avec une volonté de changement à l'issue de l'intervention
- La participation de l'ensemble des acteurs concernés
- Un accès aux données et au terrain
- Une prise en compte des points de vue des différents acteurs en lien avec la situation de travail concernée par l'intervention

Bénéficier de l'apport d'un ergonome du CIG c'est s'assurer de la mise en oeuvre d'une démarche structurée dont la visée est d'améliorer votre connaissance sur le travail réel par un regard extérieur et neutre. La prise en compte du travail réel et des besoins des agents permettra d'éclairer vos choix, de construire et accompagner le changement par une démarche participative, d'optimiser l'organisation du travail, de maîtriser vos investissements dans les espaces de travail ou les outils de production, de mieux intégrer de nouvelles technologies, et plus globalement, de créer un environnement de travail adapté qui permette aux agents de développer leurs compétences et construire leur santé.



CONTACTS

Le service Ergonomie et Ingénierie de la Prévention des Risques Professionnels (EIPRP) est à votre disposition pour toute information ou demande d'accompagnement.

Secrétariat du service EIPRP :

- secretariat@cig929394.fr
- 01.56.96.83.57

Coordonateur du secteur ergonomie et conseil : Arnaud Veillard

- a.veillard@cig929394.fr
- 01.56.96.82.98



Centre Interdépartemental de Gestion de la
Petite Couronne de la Région d'Ile-de-France

1, rue Lucienne Gérain
93698 Pantin Cedex



www.cig929394.fr

CIG petite couronne

